

<b>Plan d'amélioration</b> <b>QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD</b>
--

Nom de l'établissement :	Centre de santé et de services sociaux- Institut Universitaire de Gériatrie de Sherbrooke	Région :	Estrie
Nom de l'installation visitée (CHSLD) :	Hôpital et Centre d'hébergement Argyll	Date de la visite :	7 juillet 2014
<b>Hôpital et Centre d'hébergement Argyll</b>		<b>SECTION AGENCE</b>	
Nom et titre de la personne responsable :	Danika Manseau, coordonnatrice des services à l'hébergement	Nom et titre de la personne responsable :	France Massicotte-Dagenais Agente de planification, de programmation et de recherche
Approuvé par :	Carol Fillion	Approuvé par :	Nathalie Léonard
Titre :	Directeur général	Titre :	Directrice de la performance, de la qualité, des communications et des ressources humaines
Date de transmission à l'agence :	2014/10/28	Date d'approbation :	2014/11/07
Date de mise à jour :		Date de mise à jour :	

Nom de l'établissement :	Centre de santé et de services sociaux- Institut Universitaire de Gériatrie de Sherbrooke	Région :	Estrie
Nom de l'installation visitée :	Hôpital et Centre d'hébergement Argyll	Date de la visite :	7 juillet 2014

<b>PLAN D'AMÉLIORATION</b>	SUIVI 1 - ÉTAT D'AVANCEMENT	SUIVI 2 - ÉTAT D'AVANCEMENT	SUIVI 3 - ÉTAT D'AVANCEMENT
Date:	2015/01/29	Date:	Date:

<b>THÈME 1 : LES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES</b>
--

Recommandations	Moyens (en lien avec les éléments devant faire l'objet d'amélioration)	Échéancier	Commentaires de l'établissement	Non débutée	En cours	Réalisée	Commentaires de l'agence	Non débutée	En cours	Réalisée	Commentaires de l'agence	Non débutée	En cours	Réalisée	Commentaires de l'agence
1	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens afin de poursuivre son engagement pour offrir un milieu de vie de qualité tel que préconisé par les orientations ministérielles.	2014/10/01	Plusieurs plans d'action ont été élaborés et sont en application : Plan amélioration continue de la qualité Plan sur l'activité alimentation Plan pour l'amélioration du modèle de soins intégrés et approche Milieu de vie Plan pour améliorer la santé buccodentaire des résidents, etc. Les rencontres sont déjà établies depuis plusieurs années.			X	Documenter la mise en place de moyens à la visite de suivi de janvier 2015.								

<b>Nom de l'établissement :</b>		Centre de santé et de services sociaux- Institut Universitaire de Gériatrie de Sherbrooke		<b>Région :</b>		Estrie						
<b>Nom de l'installation visitée :</b>		Hôpital et Centre d'hébergement Argyll		<b>Date de la visite :</b>		7 juillet 2014						
<b>PLAN D'AMÉLIORATION</b>				<b>SUIVI 1 - ÉTAT D'AVANCEMENT</b>		<b>SUIVI 2 - ÉTAT D'AVANCEMENT</b>		<b>SUIVI 3 - ÉTAT D'AVANCEMENT</b>				
				<b>Date:</b>		<b>2015/01/29</b>						
2	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens afin de poursuivre ses efforts pour assurer la continuité et la qualité des interventions de l'équipe soignante.	Réduire la rotation des PAB et infirmières auxiliaires  Assurer des rencontres d'équipe régulières.	2016/03/01	Des échanges ont été amorcés au printemps 2013 avec les instances syndicales. Une autre rencontre réalisée le 8 septembre 2014. La rotation des infirmières auxiliaires est seulement à Argyll, 3 pour le volet des soins respiratoires. La rotation des infirmières auxiliaires est requise pour assurer le maintien des compétences cliniques à intervenir auprès des personnes ventilées. Des rencontres ont toujours eu lieu et se poursuivront.	x		Vérifier l'avancement lors de la visite de suivi de janvier 2015.					
3	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens afin que des plans d'intervention soient élaborés pour tous les résidents et révisés selon leurs besoins.	Identifier les résidents qui n'ont pas de plan multidisciplinaire au dossier (formulaire bande mauve). Réaliser des rencontres multi avec ou sans le médecin pour tous les résidents qui n'ont pas de plan multi identifié. Assurer un suivi, par le gestionnaire, des dates de révision ou de réalisation des plans d'intervention. Mettre en place un groupe de travail pour identifier les modalités de participation du résident ou proche.	2014/12/15		x		Documenter la mise en place de moyens à la visite de suivi de janvier 2015.					
4	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens afin de favoriser les mesures de remplacement et d'utiliser les contentions physiques seulement en dernier recours.	Rediffuser les orientations et les directives concernant l'utilisation des ridelles.	2014/10/15		x		Documenter la mise en place de moyens à la visite de suivi de janvier 2015.					
5	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens afin d'améliorer les mécanismes d'information et de promotion permettant aux résidents d'exprimer leur point de vue au quotidien sur la qualité des services reçus et sur le milieu de vie.	Le commissaire local aux plaintes et à la qualité des services : - Participera aux comités de résidents (2 rencontres par année) et au comité des usagers (1 régulière + AGA par année). - Évaluera la possibilité de participer aux rencontres post-admission pour présenter le processus de plainte et d'amélioration de la qualité. - Sera présent aux diners de Noël des résidents.	2014/10/01	Les premières rencontres ont été planifiées ou ont eu lieu et se poursuivront en continu.	X		Documenter la mise en place de moyens à la visite de suivi de janvier 2015.					
État d'avancement des recommandations pour le thème 1				nombre	0	4	1	0	0	0		
				pourcentage	0	80	20	0	0	0		
<b>THÈME 2 : L'ACCUEIL DU RÉSIDENT</b>												
<b>Recommandations</b>	<b>Moyens (en lien avec les éléments devant faire l'objet d'amélioration)</b>		<b>Échéancier</b>	<b>Commentaires de l'établissement</b>	<b>Non débutée</b>	<b>En cours</b>	<b>Réalisée</b>	<b>Commentaires de l'agence</b>	<b>Non débutée</b>	<b>En cours</b>	<b>Réalisée</b>	<b>Commentaires de l'agence</b>
6	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens afin de bonifier sa procédure d'accueil.	Ajuster la procédure d'accueil en ajoutant l'étape post-admission.	2014/12/31		x			Documenter la mise en place de moyens à la visite de suivi de janvier 2015.				

Nom de l'établissement :		Centre de santé et de services sociaux- Institut Universitaire de Gériatrie de Sherbrooke			Région :		Estrie								
Nom de l'installation visitée :		Hôpital et Centre d'hébergement Argyll			Date de la visite :		7 juillet 2014								
<b>PLAN D'AMÉLIORATION</b>					SUIVI 1 - ÉTAT D'AVANCEMENT			SUIVI 2 - ÉTAT D'AVANCEMENT			SUIVI 3 - ÉTAT D'AVANCEMENT				
					Date:			2015/01/29			Date:				
7	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens afin s'assurer que l'information transmise au résident ou à ses proches lors de l'accueil soit complète.	Ajouter les coordonnées du comité des résidents dans les pochettes d'accueil.	2014/12/31			x		Documenter la mise en place de moyens à la visite de suivi de janvier 2015.							
État d'avancement des recommandations pour le thème 2				nombre	0	2	0		0	0	0		0	0	0
				pourcentage	0	100	0		0	0	0		0	0	0

Nom de l'établissement :		Centre de santé et de services sociaux- Institut Universitaire de Gériatrie de Sherbrooke			Région :		Estrie								
Nom de l'installation visitée :		Hôpital et Centre d'hébergement Argyll			Date de la visite :		7 juillet 2014								
<b>PLAN D'AMÉLIORATION</b>					SUIVI 1 - ÉTAT D'AVANCEMENT			SUIVI 2 - ÉTAT D'AVANCEMENT			SUIVI 3 - ÉTAT D'AVANCEMENT				
					Date: 2015/01/29			Date:			Date:				
<b>THÈME 3 : LES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE</b>															
<b>3.1 Attitudes et pratiques contribuant à un milieu de vie de qualité</b>															
Recommandations	Moyens (en lien avec les éléments devant faire l'objet d'amélioration)	Échéancier	Commentaires de l'établissement	Non débutée	En cours	Réalisée	Commentaires de l'agence	Non débutée	En cours	Réalisée	Commentaires de l'agence	Non débutée	En cours	Réalisée	Commentaires de l'agence
8	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens afin que le personnel démontre un meilleur respect envers les résidents, notamment au niveau de la confidentialité.	Assurer la confidentialité de la feuille de surveillance des mesures de contrôle au fauteuil roulant. Éliminer les affichages à l'usage du personnel à la tête du lit des résidents. Retirer l'évaluation SMAF à la tête du lit des résidents. Déterminer un endroit discret où rendre accessible le BERTESS.	2015/03/31			X									
9	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens afin d'éviter le recours à des pratiques institutionnelles.	Réduire l'utilisation systématique du bracelet pour les résidents aptes à s'identifier. Identifier l'endroit le plus approprié pour installer le code barres d'identification de ces résidents. Assurer la préparation des lits du résident à une heure qui se rapproche de l'heure du coucher. (réalisé) Éliminer l'entreposage des piqués, des poches de vêtements et des produits d'incontinence à la vue dans la chambre du résident. (réalisé)	2015/03/31			X									
État d'avancement des recommandations pour le sous-thème 3.1			nombre	0	2	0		0	0	0		0	0	0	
			pourcentage	0	100	0		0	0	0		0	0	0	
<b>3.3 Information, accompagnement et assistance lors d'une activité d'alimentation structurée</b>															
Recommandations	Moyens (en lien avec les éléments devant faire l'objet d'amélioration)	Échéancier	Commentaires de l'établissement	Non débutée	En cours	Réalisée	Commentaires de l'agence	Non débutée	En cours	Réalisée	Commentaires de l'agence	Non débutée	En cours	Réalisée	Commentaires de l'agence
10	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens afin d'améliorer l'organisation des repas.	S'assurer que le dîner et le souper soient servis à des heures normales.	2015/03/31		X										
11	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens afin de s'assurer que chaque résident ait une position adéquate lors des repas.	Évaluer la possibilité de mettre des tables ajustables aux unités 1 et 2. Adapter le requis de positionnement aux besoins particuliers de la clientèle des unités 1 et 2.	2014/08/05	Bien qu'il y a des tables ajustables, de par la nature de la clientèle sur cette unité (errance importante), il est impossible de garantir la même place aux résidents de ces unités. C'est acceptable cliniquement pour cette clientèle.			X								
État d'avancement des recommandations pour le sous-thème 3.3			nombre	1	0	1		0	0	0		0	0	0	
			pourcentage	50	0	50		0	0	0		0	0	0	
État d'avancement des recommandations pour le thème 3			nombre	1	2	1		0	0	0		0	0	0	
			pourcentage	25	50	25		0	0	0		0	0	0	

Nom de l'établissement :		Centre de santé et de services sociaux- Institut Universitaire de Gériatrie de Sherbrooke			Région :		Estrie								
Nom de l'installation visitée :		Hôpital et Centre d'hébergement Argyll			Date de la visite :		7 juillet 2014								
PLAN D'AMÉLIORATION					SUIVI 1 - ÉTAT D'AVANCEMENT			SUIVI 2 - ÉTAT D'AVANCEMENT			SUIVI 3 - ÉTAT D'AVANCEMENT				
					Date: 2015/01/29			Date:			Date:				
THÈME 4 : LES LIEUX ADAPTÉS															
Recommandations	Moyens (en lien avec les éléments devant faire l'objet d'amélioration)	Échéancier	Commentaires de l'établissement	Non définitive	En cours	Réalisée	Commentaires de l'agence	Non définitive	En cours	Réalisée	Commentaires de l'agence	Non définitive	En cours	Réalisée	Commentaires de l'agence
12	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens afin que chaque résident ait une chambre décorée selon ses goûts.	Réactualiser le projet de décoration des chambres pour les résidents sous curatelle publique ou pour ceux que les finances sont gérées par le CSSS-IUGS.	2014/12/31		x		Documenter la mise en place de moyens à la visite de suivi de janvier 2015.								
13	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens afin d'aménager des espaces communs rappelant le milieu de vie familial et qu'ils soient dédiés en priorité aux résidents et à leurs proches.	Poursuivre le projet d'amélioration de la décoration des unités de vie, comprenant la décoration des salles à manger et des salons de résidents. Habillage des murs.	2016/03/31		x		Vérifier l'avancement lors de la visite de suivi de janvier 2015.								
14	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens afin que les produits dangereux soient entreposés de manière sécuritaire, et ce, en tout temps.	Terminer l'installation de serrures pour les locaux identifiés dans le document (analyse prospective 2011).	2015/11/01		x		Vérifier l'avancement lors de la visite de suivi de janvier 2015.								
15	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens afin de mettre en place des repères spatio-temporels en nombre suffisant pour faciliter l'orientation des résidents.	Demander à l'ergothérapeute d'évaluer et de recommander les lieux et le type de matériel à ajouter, en faire l'achat s'il y a lieu et l'installer.	2015/01/31		x		Documenter la mise en place de moyens à la visite de suivi de janvier 2015.								
État d'avancement des recommandations pour le thème 4			nombre	0	4	0		0	0	0		0	0	0	
			pourcentage	0	100	0		0	0	0		0	0	0	
État d'avancement de la qualité du milieu de vie			nombre	1	12	2		0	0	0		0	0	0	
			pourcentage	6,7	80	13,3		0	0	0		0	0	0	